

PHOTO  
OBLIGATOIRE



EDT 7-8 ANS [2013-2014]  
EDT 9-17 ANS [2004-2012]

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Saison 2021-2022

#### IDENTITÉ DU JOUEUR

. NOUVEL ADHÉRENT : oui  non  [+15€ frais d'inscription pour tout nouvel adhérent]

. LICENCE A PRENDRE AU CLUB ? oui  non

. NOM : ..... PRENOM : .....

. DATE DE NAISSANCE : ..... Sexe : F  H

. ADRESSE : .....

. CODE POSTALE / VILLE : .....

. PORTABLE 1 : ..... PORTABLE 2 : .....

. ADRESSE MAIL (**obligatoire**) : .....

. Pour les nouveaux adhérents, avez-vous été déjà licencié(e) FFT ? oui  non

Si OUI , nom du club et N° licence : ..... Dernière année ?.....

J'autorise le CMT à me prendre en photo dans le cadre de mon activité pour les utilisations de communication

J'accepte d'être contacté(e) pour devenir partenaire de jeu

DATE : ..... SIGNATURE :

#### PARTIE RESERVÉE AU CLUB

• Dossier remis à : .....

• PAIEMENT : X1  X2  X3  X4  X5  X6

AVOIR / REDUCTION : .....

PASS+ / PASS'SPORT : .....

BON CAF : .....

COUPON SPORT ANCV : .....



## FORMULE LIBERTÉ+

- . Accessibilité aux terrains de tennis 7J/7 de 8h à 22h
- . Carte d'accès aux terrains (+10 euros) • Licence offerte

**EDT 7-8 ANS [2013-2014]**

190 €

**ADH 9-17 ANS [2004-2012]**

225 € CM  250 € NON CM

## FORMULE PREMIUM

### 28 séances dans l'année

- . Groupe de 6 à 7 élèves maximum . Raquette OFFERTE -10 ANS . Tee-shirt OFFERT +10 ANS
- . Accessibilité aux terrains de tennis 7J/7 de 8h à 22h . Carte d'accès aux terrains (+10 euros) . Licence offerte

**EDT 7-8 ANS [2013-2014]**

365 €

**EDT 9-17 ANS [2004-2012]**

385 € CM  410 € NON CM

**2EME SEANCE**  + 215 €

**3EME SEANCE**  + 180 €

### COCHEZ VOS PREFERENCES [MINIMUM 4 CHOIX]

Heures	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H	21H
/	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à
Jours	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H	21H	22H
<b>LUNDI</b>													
<b>MARDI</b>													
<b>MERCREDI</b>													
<b>JEUDI</b>													
<b>VENDREDI</b>													
<b>SAMEDI</b>													

COMMENTAIRES :

# JOURNÉE TEST DE NIVEAU

[Obligatoire pour tout nouvel adhérent après dépôt du dossier complet]

SAMEDI 11 SEPTEMBRE : 10h à 12h30 // 14h à 16h30

MERCREDI 15 SEPTEMBRE : 17h30 à 19h

SAMEDI 18 SEPTEMBRE : 17h à 18h

## Début des cours la semaine du 27 septembre 2021

Vous serez informé par mail sur l'horaire et le jour de séance de votre enfant

● RÉDUCTIONS "FAMILLE NOMBREUSE" SUR ADHÉSION :  
- 15€ à partir du 3ème membre

● PARRAINAGE "enfant-enfant" ou "adulte-adulte" **HORS FAMILLE** : - 20€ pour le nouvel adhérent la 1ère année

POSSIBILITÉ DE RÉGLER EN 1 à 6 CHÈQUES EN CHIFFRES RONDS (ORDRE : CMT)  
DÉBITÉS EN FIN DE MOIS DE SEPTEMBRE A FEVRIER 2022

● INVITATION : 10 €    ● LOCATION HORAIRE : 20€    ● LICENCE SEULE : 50 €

Rejoins-nous !



Cm\_tennis



CMT Châtenay-Malabry Tennis

- Nos Partenaires -



# CONDITIONS D'ADHESION À L'ASSOCIATION ET D'INSCRIPTION AUX COURS

Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site internet chatenay-malabry-tennis.fr ou disponible à l'accueil du Club.

**Les cours reprendront la semaine du 20 septembre 2021.**

Aucune inscription ne peut être validée et aucune place en cours collectif ne peut être retenue sans le règlement complet de la cotisation. Le paiement peut être échelonné par le dépôt de plusieurs chèques mais **ceux-ci doivent être en la possession de l'association au moment de l'inscription.**

## AVOIR-REMBOURSEMENT

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise, aucun remboursement ne pouvant être exigé en cas de démission ou d'exclusion en cours d'année.

Aucun adhérent enfant ou adulte, ne peut bénéficier de cours collectif ou individuel sans être à jour de ses cotisations. L'inscription est prise à l'année, selon les prix affichés sur le site. Après inscription aux cours le règlement en restera acquis au club.

## RISQUES ET RESPONSABILITÉ

**La licence FFT est obligatoire pour la pratique du tennis en club.**

**POUR TOUTE ADHÉSION À L'ASSOCIATION, LA LICENCE FFT SERA OFFERTE PAR LE CLUB.**

Pour cela, et selon les directives de la FFT, une attestation de santé POUR LES MINEURS, un certificat médical ou une attestation de santé POUR LES MAJEURS doit **OBLIGATOIREMENT** être fourni avec le bulletin d'adhésion.

Le CMTennis et l'équipe enseignante ne peuvent pas être tenus responsables des dommages matériels ou immatériels suite à un accident ou une blessure dont vous êtes la victime sauf dans le cas où ces dommages résulteraient d'une cause attribuable au CMTennis.

## RESPONSABILITÉS

Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou des personnes qui les accompagnent.

Avant de déposer leurs enfants au club, les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable pour les accueillir.

Durant le temps du cours, l'enfant est sous la responsabilité de l'enseignant.

A l'heure de fin du cours, les enfants reviennent sous les responsabilités des parents, dès la fin du cours. Les enseignants ne sont pas responsables de vérifier qu'un parent vient prendre en charge l'enfant ou d'assurer la garde de l'enfant au-delà de l'heure de fin du cours.

A l'intérieur du club, les membres restent responsables des biens leur appartenant, même ceux laissés aux vestiaires. La responsabilité des dégâts incombe à la personne qui les a provoqués. Le club n'est responsable d'aucun dommage, perte ou vol de vos effets personnels.